



## Perspectives chinoises

2014/2 | 2014  
Espaces urbains contestés

---

### Éditorial

**Bettina Gransow**

Traducteur : Matei Gheorghiu

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6810>  
ISSN : 1996-4609

#### Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

#### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2014  
Pagination : 3-6  
ISBN : 1021-9013  
ISSN : 1021-9013

#### Référence électronique

Bettina Gransow, « Éditorial », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2014/2 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6810>

---

# Éditorial

BETTINA GRANSOW

La modernisation des villes chinoises a engendré des configurations spatiales inédites : des quartiers d'affaires étincelants et tournés vers le monde, une architecture emblématique, des forêts de gratte-ciels, des zones de développement, des centres commerciaux, des aires résidentielles périurbaines, des villes universitaires et de nouvelles communautés culturelles. De nombreuses municipalités ont mis en œuvre toute une gamme de stratégies entrepreneuriales visant à décrocher les premières places dans l'intense concurrence que se livrent les métropoles en Chine. Ces villes se présentent comme des centres économiques et métropolitains mais aussi comme des « villes-monde » ; elles redécouvrent depuis peu l'intérêt de leur héritage culturel local dans le cadre du déploiement de ces stratégies. Différentes représentations de la « ville-monde » ont été promues lors d'événements majeurs comme les Jeux olympiques de Pékin de 2008, l'Exposition universelle de Shanghai, ou encore les Jeux asiatiques de Canton en 2010. D'après Ananya Roy, de telles stratégies de « mondialisation » des villes des pays émergents, ou plus généralement des mégapoles du XXI<sup>e</sup> siècle, imposent un dépassement de la conception traditionnelle de l'urbanisme du tiers-monde, considérant la mégapole et ses bidonvilles comme l'unique possibilité de création des avenir urbains<sup>(1)</sup>.

Les réflexions critiques sur la production de l'espace urbain contemporain dans les pays émergents se concentrent sur le néolibéralisme et son rapport au droit à la ville (*chengshiquan* 城市权). Initialement développé par Henri Lefebvre dans les années 1960, le concept de « droit à la ville » est un appel à la création de droits par le biais de l'action politique et sociale locale. Henri Lefebvre y associait une demande de redistribution et de reconnaissance, un défi lancé aux puissants, ayant pour fondement les principes de justice et d'éthique, se distinguant ainsi de l'attitude légaliste consistant à mettre en œuvre des démarches institutionnelles<sup>(2)</sup>. Ce slogan a connu un renouveau mondial pendant la crise financière de 2009, et a été diversement interprété par les nombreuses organisations qui s'en sont emparées. Partant des revendications les plus radicales exprimées par des organisations de la société civile jusqu'à celles plus modérées ayant cours sur les scènes politiques et institutionnelles internationales, le concept traverse un processus de dépolitisation. Les interprétations vont de son expression la plus abrupte à des définitions plus apaisées, qui se contentent de réclamer davantage de droits et de protections pour les groupes les plus vulnérables. Contrairement à la démarche d'Henri Lefebvre, ces actions visant l'institutionnalisation d'une série de droits se cantonnent à demander leur intégration dans les systèmes existants en mettant l'accent sur les pratiques de bonne gouvernance urbaine, en y incorporant des dispositifs de prise de décision participative, garantissant la transparence au niveau local, mais ne réclament en aucune façon la transformation radicale des institutions<sup>(3)</sup>.

Trois tendances générales d'urbanisation ont été identifiées dans les pays émergents<sup>(4)</sup> : une polarisation sociale et une division spatiale croissante des zones urbaines ; la réhabilitation de certains quartiers des villes ainsi divisées en paysages bigarrés, et l'intégration de ces espaces inégalement développés dans un ensemble instable et conflictuel ; enfin, des revendications

concurrentes et des formes de gouvernance agonistiques qui « favorisent l'émergence d'affrontements politiques entre groupes cherchant à exercer une influence sur l'espace urbain et à refaire, défendre, ou contrôler ces espaces »<sup>(5)</sup>. Loin de donner lieu à un processus d'harmonisation, ces conflits prennent des formes variées et sont en train de produire de nouvelles configurations spatiales aux différents niveaux de régulation, internationaux, nationaux et locaux. Cette observation renvoie au discours sur le « droit à la ville ».

En Chine, le développement de ce concept en est encore à ses balbutiements, dans un contexte dominé par d'importants débats portant sur l'urbanisation et les problèmes urbains (comme le système du *hukou*, les droits d'usage de la terre et les marchés fonciers, les villages urbains et la marginalisation des migrants dans la ville, la réhabilitation et les déplacements des résidents, les *maisons clou*<sup>(6)</sup> et les actions collectives). Certains avancent que le droit à la ville est devenu un élément d'une entreprise plus globale de construction urbaine qui met l'accent sur les droits en tant que titre d'accès privilégié à la ville, plutôt que d'accorder aux migrants les mêmes droits qu'aux détenteurs d'un *hukou* urbain permanent<sup>(7)</sup>. D'autres affirment que le droit à la vie urbaine est indissociable de l'ambition de transformer les structures de pouvoir dominantes. Selon eux, au cours du processus d'élaboration des cadres de socialisation urbaine, le droit à la ville de trois groupes sociaux (les travailleurs socialistes des unités de travail, les migrants ruraux et les déplacés victimes de la réhabilitation urbaine) est limité par l'inégale distribution du pouvoir dans les institutions de contrôle social correspondantes, ce qui contribue à marginaliser structurellement ces trois groupes<sup>(8)</sup>. Le concept de « droit à la ville » est ainsi utilisé dans une perspective critique, conduisant à reformuler les termes des analyses sur l'activisme en faveur des droits de propriété en Chine, par le recensement des droits qui sont effectivement mis en œuvre au cours de son développement urbain : ses tenants proposent une alliance regroupant les migrants et les citoyens locaux. Une telle alliance, selon eux, a le potentiel de surmonter le

1. Ananya Roy, « The Twenty-First-Century Metropolis: The Making of Urban Futures », in Wilhelm Krull (éd.), *Research and Responsibility: Reflections on Our Common Future*, Leipzig, CEP Europäische Verlagsanstalt, 2011, p. 135 ; Ananya Roy et Aihwa Ong (éds.), *Worlding Cities: Asian Experiments and the Art of Being Global*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2011.
2. Henri Lefebvre, *Le Droit à la Ville*, Paris, Anthropos 1968 ; Margit Mayer, « The "right to the city" in the Context of Shifting Mottos of Urban Social Movements », *City*, vol. 13, n° 2-3, 2009, p. 367.
3. Margit Mayer, « The "right to the city" in the Context of Shifting Mottos of Urban Social Movements », *art. cit.*, p. 369.
4. Tony Roshan Samara, Shenjing He et Guo Chen, « Introduction: Locating Right to the City in the Global South », in Tony Roshan Samara, Shenjing He, et Guo Chen (éds.), *Locating Right to the City in the Global South*, Londres, Routledge 2013, p. 2.
5. *Ibid.*, p. 2.
6. Les « maisons clou » sont des maisons situées dans une zone promise à la démolition, mais dont le propriétaire s'oppose à l'expropriation et reste accroché à sa résidence, se transformant ainsi en clou dans la chaussure des promoteurs (ndt).
7. Li Zhang, « The Right to the Entrepreneurial City in Reform-Era China », *China Review*, vol. 10, n° 1, 2010, p. 129-155.
8. Junxi Qian et Shenjing He, « Rethinking Social Power and the Right to the City amidst China's Emerging Urbanism », *Environment and Planning A*, vol. 44, n° 12, 2012, p. 2801-2816.

faible degré de conscience des droits qui repose essentiellement sur la justice distributive en Chine<sup>(9)</sup>. Les résultats des recherches de certains contributeurs de ce numéro remettent en question cette thèse en démontrant comment, au cours d'actions collectives, les différents acteurs sociaux impliqués prennent progressivement leurs distances les uns des autres.

Le processus de reconfiguration des villes chinoises, tout à la fois inséré dans les tendances d'urbanisation des pays émergents et les influençant, se traduit par une transformation des espaces urbains mais constitue aussi un défi pour la structure établie de la propriété foncière et de son contrôle, de l'organisation spatiale de la consommation, et des droits des citoyens urbains. Ainsi, les métropoles chinoises sont devenues des zones de tensions et de revendications provenant à la fois de l'intérieur et de l'extérieur de la ville. Mais qui sont les acteurs impliqués dans la négociation/contestation de l'organisation des nouveaux espaces urbains en Chine, et comment s'y prennent-ils ? Comment les différents acteurs urbains imaginent-ils la ville chinoise du futur, et quelles sont leurs stratégies pour créer leurs propres espaces urbains ? Quelles sont les perspectives de l'urbanisation rapide de la Chine – assistera-t-on à l'émergence d'une large classe moyenne dans un avenir proche ainsi que l'annonce le concept de *société harmonieuse* ? Ou bien la fracture entre zones rurales et urbaines va-t-elle s'accroître, donnant naissance à des sociétés urbaines de plus en plus polarisées ? Comment l'intervention des migrants ruraux va-t-elle avoir un impact sur les espaces urbains ?

Ce dossier ne prétend pas répondre à l'ensemble des questions portant sur les mouvements sociaux urbains. Par exemple, il n'aborde pas le thème des lieux de production, des grèves et des autres actions des travailleurs, les questions relatives aux rapports de genre ou encore – 25 ans après la répression du mouvement de protestation de Tiananmen et à la lumière des manifestations politiques à Tahrir, Taksim ou Maidan –, la question du rôle catalyseur des espaces publics. Ce numéro présente des recherches inédites portant sur trois dimensions des mouvements sociaux urbains et des espaces ainsi constitués : 1) la contestation au sein même de la ville, les initiatives de citoyens urbains permanents devenus propriétaires de leurs logements, se focalisant sur l'activisme des propriétaires et sur les quartiers menacés de réhabilitation ; 2) la contestation provenant des marges de la société urbaine, accentuée par l'afflux de migrants ruraux, axée sur la relation des villages urbains avec la ville, et sur les négociations pour l'accès aux espaces publics entre mendiants et forces de l'ordre ; et 3) la contestation dans les zones périurbaines et l'activisme environnemental prenant pour objet l'installation d'infrastructures sensibles, et le déclin et la reformulation des communautés rurales sous l'effet de l'urbanisation.

### Contestation à l'intérieur des villes

L'urbanisation rapide de la Chine s'accompagne d'une privatisation croissante des villes. Plus de trois quarts des ménages chinois urbains sont actuellement propriétaires de leur résidence. À Pékin, il y a aujourd'hui entre 700 et 800 communautés résidentielles dotées d'associations de propriétaires formellement organisées<sup>(10)</sup>. Symboles de modernité urbaine et de statut social, les nouvelles « communautés fermées » développées à partir des années 1990 peuvent désormais devenir des enjeux de conflits entre différentes catégories d'acteurs : des comités de propriétaires défendant leurs droits, des promoteurs immobiliers et des sociétés de gestion, des comités de résidents et des administrations locales. À travers l'étude d'une initiative collective à Pékin qui a cherché à créer une fédération municipale

des comités de propriétaires et mis en place un réseau à l'échelle nationale, Aurore Merle interroge la capacité des mouvements de propriétaires à dépasser les limites des communautés locales et à rassembler leurs diverses revendications. L'auteur conclut que le comité d'application requérant l'autorisation d'établir une fédération des comités des propriétaires de Pékin (*yeshenwei* 业申委) limite la portée de l'intervention du Parti ou de l'État à un niveau local et contribue ainsi à renforcer la société civile. Toutefois, en raison des ramifications complexes des relations existant entre les organisations de propriétaires, les pouvoirs publics et les acteurs économiques, on peut ajouter, à l'instar de Shen Yuan, que « la classe possédante est en train de produire sa propre société civile »<sup>(11)</sup>. Tandis que les interrogations sur l'existence et la portée de la société civile émergente en Chine se sont occupées jusqu'à présent presque exclusivement de l'équilibre des forces entre celle-ci et l'État à ses divers niveaux d'organisation, l'article d'Aurore Merle ouvre de nouvelles perspectives en posant la question de la fragmentation de la société civile. Le mouvement des propriétaires, alimenté par les nouvelles classes moyennes urbaines, n'est pas seulement en train de conquérir une certaine liberté par rapport aux organes de l'État mais œuvre aussi pour la défense de ses intérêts particuliers. En tant que tel, il ne correspond pas *pars pro toto* à la « société » en tant que telle, mais plutôt contribue au processus de ségrégation des espaces urbains et de compartimentation de la société civile chinoise.

La toute nouvelle marchandisation des terres et des logements, ainsi que l'apparition de projets commerciaux entraînent souvent des démolitions importantes dans les anciennes zones résidentielles et le déplacement de leurs habitants. Les mémoires personnelles et collectives sont étroitement liées à l'histoire du lieu, tout particulièrement dans des quartiers dotés d'une valeur historique et d'une riche architecture. Bettina Gransow analyse les conséquences sociales d'un projet de redéveloppement en cours et la manière dont l'activisme des citoyens se déploie en réaction à son impact sur la vie quotidienne d'une communauté dans un quartier historique de Canton. Son étude s'appuie sur le modèle théorique des conflits sociaux ayant la reconnaissance pour enjeu (poursuivant ainsi le débat de Nancy Fraser avec Axel Honneth sur les notions de redistribution et de reconnaissance)<sup>(12)</sup>. Bettina Gransow se penche sur les dimensions économique (indemnisation juste), sociale (rupture des réseaux familiaux et résidentiels), culturelle (authenticité de l'endroit habité) et politique (participation publique) de la lutte pour la reconnaissance. Les analyses académiques des actions collectives et des mouvements sociaux interrogent les formes et l'étendue des protestations et leur capacité de défier l'État-Parti, et la notion de reconnaissance éclaire d'une lumière nouvelle les motifs sous-jacents et les forces à l'œuvre dans les mobilisations citoyennes. L'exemple d'un quartier socialement mixte touché par un projet de réhabilitation montre clairement le mécanisme à l'œuvre dans la gentrification et la ségrégation sociale, mais aussi les relations inégales de pouvoir qu'entretiennent les citoyens qui cherchent à résister à ce processus. Des alliances temporaires avec des groupes

9. Hyun Bang Shin, « The Right to the City and Critical Reflections on China's Property Rights Activism », *Antipode*, vol. 45, n° 5, 2013.

10. See Zhengxu Wang, Long Sun, Liuqing Xu et Dragan Pavlicevic, « Leadership in China's Urban Middle Class Protest : The Movement to Protect Homeowners' Rights in Beijing », *The China Quarterly*, vol. 214, 2013, p. 412, 415.

11. Shen Yuan, « Housing Transforms China : The Homeowner Rights' Campaign in B City », in Laurence Rouleau-Berger et Li Peilin (éds.), *European and Chinese Sociologies. A New Dialogue*, Leiden, Brill 2012, p. 252.

12. Nancy Fraser et Axel Honneth, *Redistribution or Recognition? A Political-Philosophical Exchange*, Londres, Verso, 2003.

de soutien, les médias ou le monde académique confèrent du pouvoir à certains activistes citoyens et leur permettent de construire des représentations innovantes du voisinage comme un espace historique, doté de sens pour ses habitants, mais aussi d'une signification publique, et d'un potentiel de renouvellement à partir des initiatives locales. Cependant, une fois la mobilisation terminée, seul un très petit nombre de résidents est en mesure de tirer avantage de cette aventure.

### Contestation aux marges de la société urbaine

Le déplacement de centaines de millions de migrants ruraux pendant la période des réformes du marché en Chine a produit des milliers d'enclaves dans les villes. Celles-ci sont, par rapport aux immenses bidonvilles où les migrants trouvent un logement bon marché dans les autres pays émergents, bien moins nombreuses, plus éparées et moins visibles dans le paysage urbain. Passant en revue les formes d'installation des migrants à Shenzhen, Edmund Cheng analyse la manière dont les villages urbains et les dortoirs d'usines sont devenus les seules solutions accessibles aux migrants dont le statut demeure celui d'une main d'œuvre temporaire sans droit à la ville. Il rend compte des causes et manières dont le conflit territorial engendré par l'afflux de migrants ruraux est déterminé et maintenu en latence par les dynamiques de la planification urbaine à Shenzhen, cette ville faisant ainsi figure de précurseur pour les autres villes chinoises. Partout en Chine il y a différentes formes de villages urbains, dont les configurations dépendent des circonstances spécifiques et des politiques locales, mais la politique agressive de réhabilitation des gouvernements locaux menace leur existence à tous. Ce n'est pas seulement la disponibilité de logements pour les migrants qui est ici en jeu mais aussi les économies locales de ces villages urbains, lesquelles, en particulier dans les quartiers de centre-ville, ont une relation ténue avec toute l'économie urbaine environnante<sup>(13)</sup>.

La majorité des migrants ruraux sont des travailleurs ou des petits commerçants. Mais parmi eux, il y a aussi des migrants qui n'ont, pour différentes raisons, pas accès au marché du travail ; une partie vit de la mendicité dans les espaces publics urbains. Et bien que l'espace public soit censé être relativement accessible à tous les membres d'une société, il n'est pas pour autant un espace affranchi face aux pouvoirs ou à ses contestations. Les mendiants, très marginalisés dans la société chinoise, dépendent pour leur survie de leur capacité à s'approprier l'espace public. Et les gouvernements locaux leur refusent souvent la visibilité requise en mettant en œuvre des dispositifs d'ordre public incarnés par des agents de sécurité, et légitimés par des politiques adaptées, et des discours appropriés. L'article de Ryanne Flock analyse les stratégies d'appropriation de l'espace public par les mendiants confrontés à ce régime officiel et se demande qui en sont les acteurs, quels mécanismes concrets ils mettent en œuvre et quelles sont leurs raisons de refuser ou d'autoriser aux mendiants l'accès à l'espace public. L'article de Ryanne Flock prend Canton, la mégapole du sud, comme cas d'étude, et se concentre sur les zones où la mendicité est la plus dynamique : les environs des temples et des églises mais aussi les rues commerciales les plus populaires. Elle remarque que la présence de mendiants dans l'espace public peut être interprétée à l'aune de deux sources de légitimité contradictoires, le progrès et la force économiques d'une part, que cette présence discrédite, et la responsabilité et la moralité de l'autre, principes qui imposent de leur porter secours, ce qui aboutit à des injonctions contradictoires oscillant entre contrôle et tolérance. Cette démonstration coïncide avec la

remarque de Vivienne Shue sur les contradictions du discours sur la charité en Chine. En cherchant à mettre en lumière le potentiel d'un renforcement mutuel de l'État et de la société, elle découvre que les gouvernants locaux responsables des affaires civiles continuent de considérer que la charité relève de la responsabilité de l'État et non de celle de la société, car leur légitimité repose sur leur capacité à être perçus comme des officiers publics « bienveillants » (ren 仁)<sup>(14)</sup>.

### Contestation à la périphérie des villes

L'intense urbanisation de la Chine a imposé la création d'infrastructures – des centres de traitement des eaux usées, des incinérateurs de déchets – qui ont généralement été construites à la périphérie des villes. Les résidents ou les investisseurs ayant acheté des propriétés relativement bon marché dans ces zones mobilisent des moyens variés pour résister à leur construction. De nombreuses régions de Chine ont connu d'intenses mobilisations contre l'installation d'usines d'incinération. L'article d'Amy Zhang examine la logique et le cadre des protestations des propriétaires contre l'implantation d'un centre d'incinération à Canton. Elle affirme que l'analyse du concept de « résistance rationnelle » (*lixing* 理性) mis en avant par les propriétaires militants permet de mieux comprendre les conflits environnementaux en Chine. Les propriétaires urbains font usage de la notion de résistance rationnelle pour se distinguer à la fois des villageois et de l'État. D'après Amy Zhang, l'accent mis sur la rationalité est une critique de la confiance du gouvernement dans la capacité de la technologie à résoudre le problème social que représente la gestion des déchets. Le recours au concept de résistance rationnelle inscrit le travail d'Amy Zhang dans la perspective du discours de « résistance par le droit » initié par Kevin O'Brien, mais l'auteur ajoute que les demandes des protestataires environnementaux urbains dépassent les arguments des protestataires villageois et souligne ainsi un phénomène qui n'a jusqu'ici pas reçu assez d'attention dans la littérature sur les actions collectives, notamment la distance établie par les acteurs de classe moyenne vis-à-vis d'autres groupes sociaux lors des protestations environnementales.

L'urbanisation des villages à la périphérie des villes engendre fréquemment des conflits concernant les terres arables. Ces phénomènes accompagnent les bouleversements sociaux et les reconfigurations des structures économiques et des traditions culturelles. Lam-chong Ip s'intéresse aux luttes conscientes des acteurs sociaux pour renforcer et constituer leurs propres territoires, simultanément résistant à l'urbanisation dictée par l'État, la négociant et se conformant à elle. En prenant l'exemple de Dongguan, il affirme que l'équilibre dynamique existant entre la restructuration des classes, l'imagination communale et une forme cellulaire d'activisme est une partie intégrante de l'urbanisation conduite par l'État dans le Guangdong. Ce processus ne résulte pas seulement d'un conflit d'intérêts entre l'État local et la population, mais également d'une volonté de lutte contre la prolétarisation dans un environnement qui devient rapidement de plus en plus capitaliste et industriel.

Les cas étudiés dans ce dossier font peu référence au discours sur le droit à la ville, bien qu'ils aient tous clairement le potentiel pour y contribuer et

13. Yanliu Lin, Bruno de Meulder et Shifu Wang, « The Symbiotic Relationship between Urban Villages and the City : Implications for Redevelopment Strategies », in Fulong Wu, Fangzhu Zhang et Chris Webster, *Rural Migrants in Urban China Enclaves and Transient Urbanism*, Londres, Routledge, 2014, p. 240-255.

14. Vivienne Shue, « The Political Economy of Compassion : China's "Charity Supermarket" Saga », *Journal of Contemporary China*, vol. 20, n° 72, 2011, p. 771.

faire avancer cette discussion. Les cas étudiés, tous fondés sur un solide travail de terrain, permettent de mieux apercevoir les nouvelles configurations de la société urbaine en Chine, ce qui peut nous aider à comprendre les récents problèmes d'articulation entre État, forces du marché et société civile qui englobent les résultats des études individuelles. On y rencontre la généralisation de la gentrification, les mécanismes à l'œuvre derrière l'émergence d'un nouveau type de pauvreté urbaine caractérisé par la marginalisation, l'aliénation, et la perte de l'identité (cf. les articles d'Edmund Cheng, Bettina Gransow et lam-chong Ip dans ce numéro), tout aussi bien que la tendance à la fragmentation de la société civile au cours du processus d'action collective (cf. Amy Zhang, lam-chong Ip et Aurore Merle).

### **La ségrégation de l'espace social et la gentrification croissante**

L'étendue de la modernisation et les projets urbains à grande échelle entraînent des processus de gentrification qui conduisent à la destruction des communautés de voisinage des anciens centres-villes. Ces processus favorisent la ségrégation résidentielle, la marginalisation, la disparition des réseaux sociaux et l'isolement des pauvres et des personnes âgées. Tandis que la principale cause de pauvreté urbaine en Chine dans les années 1990 était encore la perte d'emploi et qu'elle était alors perçue comme amortie par l'existence du système des *danwei*, les projets de redéveloppement à grande échelle ont ouvert la voie à la gentrification, devenue le phénomène dominant du développement urbain chinois. Dans la province du Guangdong, la politique des « Trois anciens » (*sanjiu* 三旧) accélère la réhabilitation des « anciens » villages urbains du centre ville, des zones industrielles et des quartiers résidentiels. À l'échelle nationale, des politiques semblables sont mises en œuvre pour les années à venir, constituant une partie du Plan national de Rénovation urbaine (2014-2020) (国家新型城镇化规划 2014-2020年) rendu public le 16 mars 2014<sup>(15)</sup>. Au moins trois types de communautés vont être détruits au nom de la croissance économique : les quartiers du centre-ville, les villages urbains, et les communautés villageoises avoisinant les villes. Les interventions spatiales promues de concert par les autorités locales et les acteurs économiques déclenchent des protestations, des actions collectives et individuelles qui contiennent à la fois des éléments défensifs et proactifs : la préservation du voisinage et aussi la ré-imagination territoriale, historique et culturelle des espaces contestés. Face à l'alliance surpuissante des gouvernements locaux (y compris les planificateurs urbains), des promoteurs et des sociétés immobilières, il y a très peu de place pour des stratégies de développement urbain durable en termes sociaux et environnementaux. Une société civile maintenue artificiellement en position de faiblesse ne peut pas fonctionner comme un contrepouvoir – soit par le biais d'organisations intermédiaires fortes soit par le biais de droits de participation bien ancrés – face à des politiques de développement qui vont indubitablement conduire à de nouveaux mouvements sociaux.

### **La fragmentation de la société civile – À quel point l'action collective est-elle collective ?**

Les articles publiés dans ce dossier traitent, chacun à sa façon, de la manière dont les groupes sociaux gèrent les distances qu'ils entretiennent les uns avec les autres : l'observation des transformations de la société chinoise révèle deux tendances dominantes de prise de distance entre propriétaires

urbains et villageois d'une part, et entre villageois et travailleurs migrants de l'autre. En ce qui concerne notre domaine d'études, la compréhension du processus de distanciation à l'œuvre dans les actions collectives est d'une importance capitale. En plus des fermiers dépossédés de leurs terres et des travailleurs migrants qui n'ont pas les moyens d'habiter en ville, les acteurs de la contestation urbaine sont aussi et surtout des membres des nouvelles classes moyennes, tout particulièrement les nouveaux propriétaires. Il est intéressant de se demander s'ils défendent des intérêts particuliers, en tant qu'individus ou en tant que groupe social, et ce faisant, s'ils aident ou entravent la constitution d'une société civile. En particulier, l'article de Zhang sur la « résistance rationnelle » illustre comment les propriétaires qui s'opposent à l'installation d'un incinérateur d'ordures près de leur quartier en bordure de ville marquent leur distance avec la protestation des villageois voisins, qu'ils perçoivent comme émotionnelle et non argumentée. Ils se représentent eux-mêmes comme des citoyens experts d'un statut équivalent à celui des représentants des institutions, qui non seulement comprennent les implications techniques (et sociales) de la nouvelle infrastructure urbaine mieux que les premiers, mais vont aussi bénéficier symboliquement de la distinction établie avec les villageois, au sens de Pierre Bourdieu<sup>(16)</sup>. Les activistes de la classe moyenne valorisent ainsi leur identité sociale et renforcent aussi leur position, ce qui entraîne corrélativement un renforcement du mouvement contestataire. Mais par là même, ils contribuent à la fragmentation de l'action collective et affaiblissent ainsi l'efficacité du mouvement. Ce n'est pas simplement le contrôle de l'État et son intervention qui limitent l'expansion et le renforcement de la société civile mais aussi une (quasi-inévitable) fragmentation au sein des propres rangs de cette société. Ce double affaiblissement de la société civile nous amène à penser que la production des structures intermédiaires et des espaces urbains nécessaires pour atteindre la soutenabilité sociale ne pourra se faire qu'à un rythme très lent et laborieux.

■ Traduit par Matei Gheorghiu.

15. Shou quan fa bu, Guo jia xin xing cheng zhen hua gui hua (2014-2020 nian) (Publication autorisée, nouvelle urbanisation planifiée par l'État), [http://news.xinhuanet.com/city/2014-03/17/c\\_126276532.htm](http://news.xinhuanet.com/city/2014-03/17/c_126276532.htm) (consulté le 17 mars 2014).

16. Pierre Bourdieu, *La Distinction: Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.